

Mise en œuvre - Les produits Sols Textiles

1 > Introduction

Les revêtements aiguilletés se posent toujours à 10°C minimum. Toujours travailler avec des lés portant le même n° de bain pour éviter les risques d'écart de coloris et de différence d'épaisseur. Bien suivre les notices de mise en œuvre du fabricant concernant le sens de pose.

2 > Implantation

Implantation

Ne jamais commencer une pose le long d'un mur mais sur un tracé. Éviter de terminer une pose ayant des lés de largeur < 20 cm sur le périmètre (aspect peu esthétique).

Longueur d'un lé = distance mur à mur + valeur 1 motif si dessins à raccord + quelques cm pour les arasements.

Sens de pose

En fonction des gammes de revêtements en lés, la pose se fait dans le même sens ou sens inversé.

Certains imprimés demandent à être raccordés.

Mise en œuvre du revêtement

- Déterminer le mur de départ du local qui servira à tracer un repère pour la mise en place du premier lé.
- Prendre en compte la largeur des lés + la chute nécessaire à l'arasement.
- Les joints entre lés doivent, dans la mesure du possible, et compte tenu de la largeur utilisée, être placés en dehors des zones de fort trafic prévisible.
- Les lés doivent être orientés vers le mur de la lumière naturelle ou dans le sens longitudinal.
- Dans les couloirs, les lés seront disposés dans le sens de la circulation principale sauf prescription spécifique des documents particuliers du marché.

Lé de départ

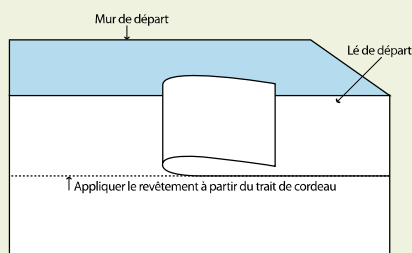
Mise en place des lés superposés environ 3 cm en respectant le sens de pose

- Couper simultanément les deux lisières

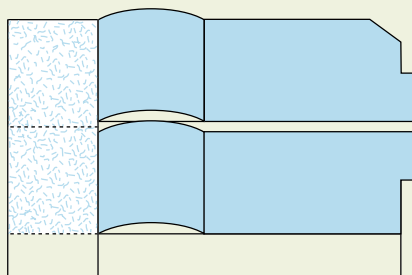
- Replier les lés par moitié

- Deux méthodes sont possibles selon la configuration du local : portefeuille, bateau.

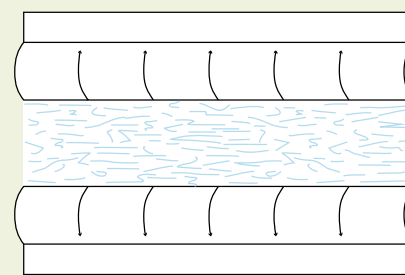
Démarrage de pose



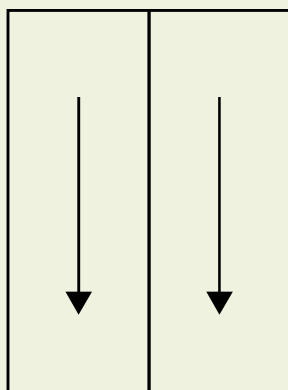
Bateau



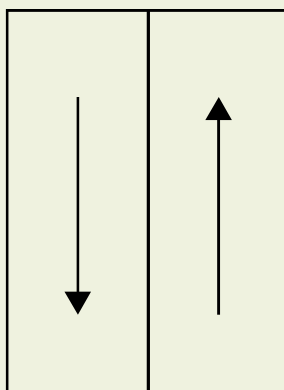
Porte Feuille



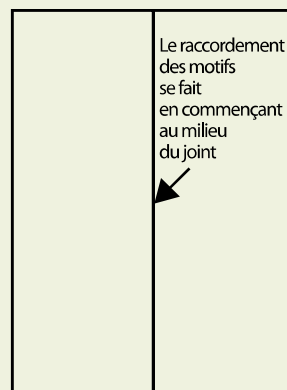
Sens de pose



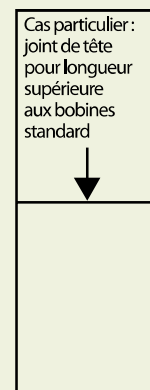
Même sens



Sens inversé



A raccord



Joint de tête

3 > Encollage et affichage

(Pour le choix des colles se référer au tableau p. 307)

Délimiter la surface à encoller par un trait de cordeau afin d'éviter la superposition du film de colle. Les lés se posent collés en plein.

- Le choix de la denture se fait en fonction de l'envers du revêtement.
- Changer la spatule aussi souvent que nécessaire.
- Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.
- Rabattre le revêtement.
- Effectuer le marouflage soigné à l'aide d'une cale à maroufler et cylindrer.
- Araser le revêtement.

À main levée

Utiliser un couteau à araser équipé d'une lame croche.
Méthode rapide et précise.



A l'araseur

Facile à réaliser.
Très bonne précision le long des murs droits.



4 > Mise en service

Circulation 24 heures après la pose.

Aménagement ou mise en place du mobilier 48 heures après la pose.

N.B. :

SOLS TEXTILES DISSIPATEURS

«Les revêtements de sols Textiles Compacts TENOR, GRANIT et TITAN, de résistance électrique transversale comprise entre 10^7 ohms et 10^9 ohms, sont composés de fibres conductrices et donc adaptés pour pose dissipatrice.»

FEUILLARD

Après application d'un primaire conducteur, une bande de feuillard de cuivre sera appliquée sur environ 2 mètres de long, collée avec une colle conductrice et conduit à la terre. La connexion à la prise de terre sera réalisée par une entreprise d'électricité.

Important : si la pièce a une longueur de plus de 50 m, il est impératif de répéter l'opération en face.

ENCOLLAGE

Il est préconisé l'utilisation d'environ 350 g/m^2 de colle conductrice (523 EUROSAFE Plus de EUROCOL).